

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nantes, le 05 avril 2024

### **L'engagement de l'État en faveur de la sécurité sur la ville de Nantes**

Fabrice Rigoulet-Roze, préfet de région pays de la Loire, préfet de la Loire-Atlantique est intervenu, sur invitation de la maire de Nantes, aux côtés du procureur de la République devant les conseillers municipaux de la ville de Nantes pour rappeler l'engagement de l'État en faveur de la sécurité des Nantais.

Le préfet a tenu à rappeler les chiffres de la délinquance en 2023 sur la ville de Nantes, sensiblement en baisse. Ainsi, les atteintes aux biens ont baissé de 11,75% sur un an entre 2022 et 2023 et de 32 % en 5 ans, entre 2019 et 2023. Autre diminution, celle des atteintes à l'intégrité physique des personnes qui ont baissé de 4,3% entre 2022 et 2023, et 6,6 % en 5 ans, depuis 2019. Les violences intrafamiliales (VIF) sont en légère hausse sur Nantes avec 0,69 % d'augmentation entre 2022 et 2023. La lutte contre les VIF est une priorité absolue pour l'État. Pour preuve, tous les fonctionnaires de police participant à l'accueil des victimes sont formés, une convention a été signée fin 2023 avec le CHU pour favoriser les dépôts de plainte à l'hôpital et 132 places d'hébergements d'urgence pour l'accueil de femmes victimes de violences, financées par l'État, sont disponibles sur Nantes.

Fabrice Rigoulet-Roze a renouvelé ses remerciements à l'ensemble des policiers nationaux fortement mobilisés au quotidien et lors de chaque événement pour assurer la sécurité des Nantais. Il a notamment rendu hommage aux 197 policiers nationaux blessés en 2023 sur la seule circonscription de sécurité publique (CSP) de Nantes. Il a également souligné que l'évolution bien orientée de ces chiffres était le fruit de l'action concertée entre tous les services de l'État, les forces de sécurité intérieure et la justice, mais aussi la résultante d'une coopération de qualité avec la ville et la métropole de Nantes, notamment dans le cadre du contrat de sécurité intégrée (CSI).

Les 67 actions de ce CSI signé le 20 mai 2021 entre Johanna Rolland, maire de Nantes et le Gouvernement, représenté par Gérald DARMANIN, ministre de l'Intérieur et Sarah EL HAÏRY, alors Secrétaire d'État à la Jeunesse, aux côtés du procureur de la République et du recteur, a conduit à un engagement exceptionnel de l'État en faveur de la sécurité à Nantes, complété par des engagements ultérieurs du ministre de l'Intérieur :

- 70 policiers nationaux supplémentaires ont ainsi été recrutés en 2021 et 2022 sur la CSP de

Nantes ;

- L'État a apporté un soutien financier important pour le déploiement de la vidéo-protection, à hauteur de 1,8M €, soit 50% du montant d'investissement pour 118 nouvelles caméras, dont 16 prévues dans le cadre de la sécurisation des Jeux Olympiques ;

- Tout au long de l'année 2023, une unité de force mobile a été régulièrement présente dans le cadre du plan national de sécurisation renforcée (PNSR). 221 vacations ont ainsi été réalisées en 2023 par cette CRS, dans le centre-ville de Nantes ou dans les quartiers de la métropole ;

- La CRS 82 située à Saint-Herblain et annoncée en octobre 2022, a été officiellement créée en seulement un an, le 23 novembre 2023. Cette compagnie a d'ores et déjà réalisé 25 missions en Loire-Atlantique, sur la métropole de Nantes et Saint-Nazaire. A titre d'exemple, elle a été mobilisée ce jour à Malakoff, dans le cadre de l'opération « place nette XXL » ;

- Un centre de rétention administrative de 140 places sera créé sur Nantes, au droit de la maison d'arrêt de Nantes-Carquefou : l'équivalent d'une dizaine de policiers et gendarmes actuellement mobilisés sur les missions d'escortes vers les CRA de Rennes, Oissel et Olivet seront ainsi libérés de ces missions au profit d'une présence sur la voie publique et environ 120 policiers de la police aux frontières seront recrutés ;

- Le service interdépartemental de sécurisation des transports en commun (SISTC), annoncé par le ministre de l'Intérieur et des outre-mer verra le jour à Nantes à partir du 6 mai avec 13 effectifs mobilisés pour la préfiguration de ce service. Le service sera renforcé à l'automne, et agira en complémentarité avec l'unité métropolitaine des transports en commun (PMTC).

Dans les prochains mois, et à l'approche des Jeux Olympiques, la sécurité des Nantais reste pour le préfet et tous les services de l'État une priorité absolue. Un plan « zéro délinquance » est ainsi déployé et vise à amplifier encore l'action des services de sécurité dans la perspective des JO, sur la ville de Nantes et son agglomération, et sur tous les sites d'accueil de « club 24 ».

Dans le cadre de ce plan « zéro délinquance », un plan de sécurisation du centre-ville a été lancé depuis le mois de janvier. Depuis le début de cette opération, 585 policiers ont été mobilisés : ils ont contrôlé 311 personnes et ont procédé à 61 interpellations ayant donné lieu à 39 décisions de justice et à 7 assignations à résidence et 5 placements en CRA de personnes en situation irrégulière, dont 1 personne qui a déjà été éloignée vers son pays d'origine, connue pour trafics de stupéfiants, vols, recel et dégradations de biens. 16 amendes forfaitaires délictuelles ont été prises contre les consommateurs de stupéfiants.

Enfin, depuis le 2 avril, est lancé, aux côtés des procureurs de Nantes et de Saint-Nazaire, une opération «place nette XXL» en Loire-Atlantique. Cette opération de haute intensité complète l'engagement quotidien des services à travers des opérations conjointes, ciblées et préparées, en lien avec les procureurs de la République. Elle mobilise les forces de l'ordre, avec des renforts extérieurs importants en unités de force mobile (UFM), pour des contrôles dans la durée et en profondeur.

Depuis le début de la semaine, 400 policiers et gendarmes ont ainsi été mobilisés en moyenne chaque jour, avec la présence de 1 à 3 unités de force mobile simultanément. Au total, 2 486 personnes et 1 537 véhicules ont été contrôlés depuis le début de la semaine, 88 personnes ont été interpellées, 6 étrangers en situation irrégulière ont été placés en centre de rétention administrative, 72 véhicules ont été immobilisés ou mis en fourrière, 177 infractions ont été relevées et 150 amendes forfaitaires délictuelles ont été prises.